



*La synergie de savoir-faire au cœur des ressources humaines !*

**THEME DE FORMATION : MAITRISER LES SURETES REELLES DE L'ACTE  
UNIFORME OHADA REVISE : Nantissement, Gage et Hypothèques**

**Les objectifs :**

☞ Comprendre et mieux assimiler les réformes introduites par l'acte uniforme OHADA révisé en matière des sûretés réelles notamment :

- La redéfinition des notions de gage et de nantissement
- La simplification des conditions de constitution du gage et du nantissement
- L'extension de l'assiette des sûretés réelles mobilières
- L'amélioration et la simplification des modalités de réalisation des sûretés réelles
- La facilitation et l'amélioration des mesures de publicité
- L'amélioration du régime des hypothèques tout en s'intéressant à la matière foncière

**Public concerné :**

- Responsables juridiques et contentieux
- Gestionnaires de crédit
- Chargés de recouvrement des créances
- Chefs d'Agences établissements de crédit (Banques, EMF, Crédit Bail)
- Responsables commerciaux
- Etc.

**Durée : (02) Deux jours consécutifs**

**Date :** du 27 au 28 octobre 2011

**Lieu :** *Hôtel LUMIERE JOSS Bonanjo* Douala

**Coût : 200 000 FCFA HT / participant**

*(Ce coût inclut la documentation, une pause café et un repas à midi tout au long de la formation)*

**Animateur :**

**Maître Charlemagne NAKONG**

- ✓ Avocat au barreau du Cameroun
- ✓ Plus de 18 ans d'expérience professionnelle
- ✓ Expert – Consultant en droit des affaires
- ✓ Formateur – Consultant au Cabinet I.S.M

☞ Pour plus de détails, contacter : **Mme Suzanne TCHEUMELIEU**, Cabinet I.S.M

**Contact :** 99 84 27 50 / 99 93 30 16 E-mail : [ismconseil1@yahoo.fr](mailto:ismconseil1@yahoo.fr)

**Cabinet ISM, situé à la Rue Jamot Akwa, 2<sup>e</sup> étage « Immeuble Sapeur »**  
**TEL : 99 84 27 50 / 99 93 30 16 FAX : 33 43 63 04**

**B.P 2845 Douala**  
**e-mail : [ismconseil1@yahoo.fr](mailto:ismconseil1@yahoo.fr)**

## Introduction

### CHAP I – LE NOUVEAU DROIT DU NANTISSEMENT EN OHADA

#### A – Le nouveau régime juridique des suretés existantes avant la relecture

- 1 – Le nantissement de créance
- 2 – Le nantissement de fonds de commerce
- 3 – Le nantissement des droits d'associés et des valeurs immobilières

#### B – Les nouveaux nantisements

- 1 – Le nantissement des comptes bancaires
- 2 – Le nantissement de compte de titres financiers
- 3 – Le nantissement des droits de propriété intellectuelle

### CHAP II – LE NOUVEAU DROIT DU GAGE EN OHADA

#### A – Le droit commun du gage

- 1 – Définition du gage
- 2 – Constitution du gage
- 3 – Les effets du gage
- 4 – L'extinction du gage

#### B - Dispositions particulières à certains gages

- 1 – Le gage du matériel professionnel et des véhicules automobiles
- 2 – Le gage de stocks

### CHAP III – NOUVELLES DISPOSITIONS REGISSANT LES HYPOTHEQUES EN OHADA

#### A - Les dispositions générales relatives à l'hypothèque

- 1 – La nouvelle définition de l'hypothèque
- 2 – L'hypothèque des biens futurs
- 3 – L'hypothèque des biens indivis
- 4 – L'inscription des hypothèques

#### B – L'amélioration de la réalisation de la garantie hypothécaire

- 1- L'attribution conventionnelle de l'immeuble hypothéqué
- 2- L'attribution judiciaire de l'immeuble hypothéqué

### CAS PRATIQUES ET EVALUATION

**Nos partenaires** : Cimencam, Camrail, Guichet Unique, B.A.T-Cameroun, Chanas Assurances, Alios Finance, Acep, Comeci, Advans, Crédit du Sahel, Crédit du Golfe, Nofia, Laboratoires Biopharma, Europe-Afrique Intérim, Adsnet, RMS, Agence Public, Bric, Etc.